



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences des écosystèmes
et des océans

Ecosystems and
Oceans Science

Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS)

Compte rendu 2024/043

Région des Maritimes

Compte rendu de l'examen régional par les pairs de l'application du cadre national d'évaluation de la vulnérabilité dans la région des Maritimes

Dates de réunion : du 22 au 24 novembre 2021

Endroit : Réunion virtuelle

Présidente : Tana Worcester

Rapporteur : Rabindra Singh

Pêches et Océans Canada
Institut océanographique de Bedford
1, promenade Challenger, case postale 1006
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de documenter les activités et les principales discussions ayant eu lieu au cours de la réunion. Il peut contenir des recommandations sur les recherches à effectuer, faire mention des incertitudes observées et fournir des justifications à l'appui des décisions prises pendant la réunion. Le compte rendu peut également documenter les cas pour lesquels des données, des analyses ou des interprétations ont été examinées puis rejetées pour des raisons scientifiques, avec le ou les motif(s) du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de tenir compte des échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée comme un reflet des conclusions de la réunion, à moins d'indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si des renseignements supplémentaires pertinents, non disponibles au moment de la réunion, sont fournis par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Publié par :

Pêches et Océans Canada
Secrétariat canadien des avis scientifiques
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

[http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/
csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca)



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2024

ISSN 2292-4264

ISBN 978-0-660-73578-8 N° cat. Fs70-4/2024-043F-PDF

La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2024. Compte rendu de l'examen régional par les pairs de l'application du cadre national d'évaluation de la vulnérabilité dans la région des Maritimes; du 22 au 24 novembre 2021. Sec. can. des avis sci. du MPO. Compte rendu 2024/043.

Also available in English:

DFO. 2024. *Proceedings of the Regional Peer Review on the Application of the National Vulnerability Framework in the Maritimes Region; November 22-24, 2021. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2024/043.*

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iv
INTRODUCTION	1
JOUR 1 : LUNDI 22 NOVEMBRE 2021	2
PARTIES 1 ET 2 : DÉVERSEMENTS D'HYDROCARBURES DANS LE MILIEU MARIN; CADRE DE VULNÉRABILITÉ – CONTEXTE, CHAMP D'APPLICATION ET VUE D'ENSEMBLE	2
PARTIE 3 : APPLICATION DANS LA RÉGION DES MARITIMES – MÉTHODOLOGIE	2
PARTIE 4 : CATÉGORIES ET CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉ	2
JOUR 2 : LUNDI 23 NOVEMBRE 2021	3
PARTIE 5 : ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ	4
PARTIES 6 ET 7 : RÉSULTATS (SOUS-GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES); DÉFIS ET LIMITES, GESTION DE L'INCERTITUDE, APPLICABILITÉ OPÉRATIONNELLE	4
JOUR 3 : LUNDI 24 NOVEMBRE 2021	5
EXAMEN DU PROJET D'AVIS SCIENTIFIQUE (AS) ET SYNTHÈSE	5
RÉFÉRENCES CITÉES	6
ANNEXE A : CADRE DE RÉFÉRENCE	7
ANNEXE B : LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION	9
ANNEXE C : ORDRE DU JOUR	10

SOMMAIRE

Le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) s'est engagé à assurer la durabilité des écosystèmes aquatiques. Un cadre national d'évaluation de la vulnérabilité des écosystèmes aquatiques aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires a été élaboré en 2017. Une approche structurée a été utilisée dans le cadre afin de déterminer quelles sont les composantes écologiques les plus susceptibles d'être affectées en cas de déversement d'hydrocarbures provenant de navires. Une série de trois catégories de critères a été utilisée en vue d'évaluer la vulnérabilité : l'exposition, la sensibilité et le rétablissement. Chacune de ces catégories comprenait un certain nombre de critères jugés suffisamment uniformes et larges pour pouvoir être appliqués à plusieurs environnements aquatiques. À l'appui de cette approche, le cadre a été adapté et appliqué dans la région des Maritimes afin de déterminer les répercussions possibles des déversements d'hydrocarbures provenant de navires sur les écosystèmes aquatiques, ainsi que pour fournir des conseils sur la capacité de ces écosystèmes de se rétablir à la suite de telles répercussions. L'objectif général de ce processus consultatif régional était de déterminer si le cadre proposé permet de déterminer les vulnérabilités des écosystèmes aquatiques de la Région des Maritimes aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires qui sont justifiables sur le plan scientifique. Les participants à cette réunion comprenaient le Secteur des sciences du MPO, la Gestion des écosystèmes du MPO, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Ressources naturelles Canada (RNCan), l'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCNEHE), la province de la Nouvelle-Écosse, les communautés et organisations autochtones, l'industrie pétrolière extracôtère, les organisations non gouvernementales, l'industrie de la pêche et les universitaires (voir la liste des participants à l'annexe B). Cette réunion virtuelle s'est tenue les après-midis des 22, 23 et 24 novembre 2021 via Microsoft Teams (MS Teams).

INTRODUCTION

Le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) s'est engagé à assurer la durabilité des écosystèmes aquatiques. L'élaboration en 2017 d'un cadre national d'évaluation de la vulnérabilité des écosystèmes aquatiques aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires a constitué une étape importante à l'égard de cet engagement. Dans la région des Maritimes, l'application proposée du cadre national à l'échelle régionale peut servir à déterminer les répercussions possibles des déversements d'hydrocarbures provenant de navires sur les écosystèmes aquatiques, ainsi que permettre de fournir des conseils sur la capacité de ces écosystèmes de se rétablir à la suite de telles répercussions.

Le cadre national a permis d'élaborer une approche structurée permettant de déterminer les composantes écologiques les plus susceptibles d'être touchées en cas de déversement d'hydrocarbures provenant de navires. Une série de critères a été utilisée en vue d'évaluer la vulnérabilité. Cette approche divise les critères en trois catégories : l'exposition, la sensibilité et le rétablissement. Chacune de ces catégories comprend un certain nombre de critères qui sont jugés suffisamment uniformes et larges pour pouvoir être appliqués à plusieurs environnements aquatiques. À l'appui de cette approche, le cadre a été adapté et appliqué dans la région des Maritimes.

L'objectif général de ce processus consultatif régional était d'évaluer si le cadre proposé permet de déterminer les vulnérabilités des écosystèmes aquatiques de la région des Maritimes aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires qui sont justifiables sur le plan scientifique. Les objectifs précis étaient les suivants :

- Déterminer si les regroupements d'espèces proposés en vue d'évaluer la vulnérabilité aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires sont appropriés;
- Déterminer si les critères utilisés en vue d'établir les regroupements d'espèces les plus touchés par les déversements d'hydrocarbures provenant de navires sont complets et appropriés;
- Fournir des recommandations sur les meilleures approches et les méthodes afin de combler les lacunes en matière de connaissances et de données dans l'application des critères (c'est-à-dire comment caractériser l'incertitude);
- Fournir des recommandations sur les utilisations possibles de ce cadre aux fins de l'évaluation de la vulnérabilité écologique aux facteurs de stress environnementaux, et plus particulièrement aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires.

Le document de travail suivant a servi de base à la discussion et aux conseils : Application régionale, dans les Maritimes, du Cadre d'évaluation de la vulnérabilité des composantes biologiques aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires, par T. Lander, A. Hamer, V. Merritt, O. Jones, et C. Harvey.

Voir le cadre de référence à l'annexe A. Ont participé à cette réunion : le Secteur des sciences du MPO, la Gestion des écosystèmes du MPO, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Ressources naturelles Canada (RNCan), l'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCNEHE), la province de la Nouvelle-Écosse, les communautés et organisations autochtones, l'industrie pétrolière extracôtère, les organisations non gouvernementales, l'industrie de la pêche et les universitaires (voir la liste des participants à l'annexe B). Cette réunion virtuelle s'est tenue les après-midis des 22, 23 et 24 novembre 2021, à l'aide de Microsoft Teams (MS Teams) (voir l'ordre du jour à l'annexe C).

JOUR 1 : LUNDI 22 NOVEMBRE 2021

Rapporteurs : C. Harvey et O. Jones

La réunion commence par un mot de bienvenue de la présidente, T. Worcester, à l'intention de tous les participants. Après un bref aperçu du cadre national et du contexte de la réunion, la présidente rappelle le processus d'examen par les pairs du Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS) et l'utilisation des principes et lignes directrices des Avis scientifiques pour l'efficacité gouvernementale (ASEG). Comme la réunion se tient sur Microsoft Teams (MS Teams), des conseils sur l'utilisation efficace de MS Teams sont fournis. Après un tour de table de présentation des participants, la présidente passe en revue le cadre de référence (annexe A) et l'ordre du jour (annexe B) de la réunion de trois jours.

PARTIES 1 ET 2 : DÉVERSEMENTS D'HYDROCARBURES DANS LE MILIEU MARIN; CADRE DE VULNÉRABILITÉ – CONTEXTE, CHAMP D'APPLICATION ET VUE D'ENSEMBLE

A. Hamer présente un exposé sur les déversements d'hydrocarbures et le milieu marin. T. Lander présente ensuite le contexte, le champ d'application et une vue d'ensemble du cadre de vulnérabilité. Après les présentations, des précisions sont demandées sur l'étendue spatiale des risques de déversements et sur les espèces prises en compte dans l'évaluation des risques. Il est prévu d'évaluer la vulnérabilité de toutes les espèces dans l'ensemble de la région des Maritimes et de mettre à jour les informations, si possible sur une base annuelle.

PARTIE 3 : APPLICATION DANS LA RÉGION DES MARITIMES – MÉTHODOLOGIE

Dans leur présentation, T. Lander et A. Hamer décrivent la méthodologie qu'ils ont utilisée afin d'appliquer le cadre national à la région des Maritimes. Après la présentation, il est suggéré qu'il serait utile, dans le corps du texte, de voir combien d'espèces se trouvent dans les groupes et les sous-groupes. Cela donnerait une meilleure idée du nombre d'espèces dans les sous-groupes. Il s'agit d'un élément que les auteurs incluront probablement sous la forme d'un ou plusieurs tableaux.

Le plan actuel ne tient pas compte des zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) et des aires marines protégées (AMP) comme moyen de calculer une note consolidée pour une zone donnée. Cependant, il s'agit là d'un élément qui pourrait facilement être appliqué à l'avenir afin d'obtenir un indice de sensibilité biologique. Il est également suggéré de définir le terme « subtidal », car il existe également des canyons et des pentes qui présentent des habitats différents.

PARTIE 4 : CATÉGORIES ET CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉ

T. Lander présente ensuite les catégories et critères de vulnérabilité. Une discussion s'ensuit sur la signification du terme « agrégé » en ce qui concerne les cétacés à dents. Le comportement de ces mammifères suggère qu'ils devraient être considérés comme distincts. Le cadre national n'attribue aucune note aux sous-groupes et l'équipe chargée de la présentation consultera des experts afin d'obtenir des conseils et s'assurer que les espèces sont classées au bon niveau de sous-groupe. L'équipe consulte la liste des espèces de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et vérifie ensuite si l'une d'entre elles est pertinente dans la région des Maritimes.

En ce qui concerne la question de savoir si les sédiments non consolidés peuvent présenter des effets chroniques après un déversement d'hydrocarbures, de nombreux facteurs doivent être pris en compte et il n'est pas possible d'anticiper une persistance à long terme dans ces

sédiments. Si les hydrocarbures persistent dans l'environnement, il s'agit alors d'une exposition aiguë. Il est suggéré d'inclure davantage de précisions sur les sédiments non consolidés dans le document, mais il est souligné qu'il est difficile de définir les impacts sur des groupes taxonomiques spécifiques, en particulier en ce qui concerne la mobilité. L'équipe estime que la distinction entre les sédiments non consolidés et les sédiments consolidés est un élément important de l'évaluation, plutôt que de sous-évaluer certaines espèces, et que les classements utilisés reflètent les niveaux de risque des espèces mobiles, mais elle reconnaît que dans certains cas, ces niveaux peuvent être sous-évalués.

Une ventilation taxonomique plus détaillée est suggérée concernant les invertébrés. Il est également suggéré que si certains coraux peuvent faire partie de colonies, ils peuvent être considérés comme des individus distincts. Il est convenu que les coraux peuvent former des champs de colonies et que cela doit être pris en compte dans le document. Le cadre national ne fournit pas non plus d'indications sur ce qui pourrait être considéré comme un habitat de surface, mais une définition de la surface de la mer de 0 à 1 m de profondeur est retenue dans le cadre de la présente évaluation, dans la mesure où cette définition englobe également les habitats intertidaux et permet d'obtenir les différences de notation les plus importantes. D'autres applications du cadre national ont retenu une profondeur de 0 à 10 m ou 0 à 5 m concernant la définition de l'habitat de surface. On estime que les définitions utilisées dans le document englobent les stades larvaires de certaines espèces lorsqu'elles occupent la surface de la mer. Par exemple, le homard est noté deux fois parce qu'il utilise la surface de la mer et les fonds marins en fonction de ses stades de vie.

Le manque d'informations sur certains invertébrés peut avoir pour conséquence que ces derniers n'obtiennent pas une note correcte, mais celle-ci peut être ajustée au fur et à mesure que l'on obtient plus d'informations. La pholade tronquée augmente la note du sous-groupe parce qu'il y a davantage d'informations disponibles à son sujet. Il est souligné que le fait que certains invertébrés obtiennent de faibles notes ne signifie pas qu'ils ne sont pas vulnérables. Il est très difficile d'attribuer une note à une espèce. Ce présent document se veut avant tout un guide et ne doit pas être considéré comme un système de notation exhaustif.

Une liste de références utilisées dans la planification spatiale marine de la région de Terre-Neuve sera fournie à l'équipe afin qu'elle l'ajoute à sa liste de références utiles.

Il est souligné que le fait qu'une espèce soit affectée ou non par les hydrocarbures dépend de la mobilité ainsi que des variations dans la façon dont les types de pétrole se déplacent ou se décomposent. Cela dépendra également de la manière dont chaque espèce peut réagir à un déversement d'hydrocarbures (elle peut ne pas s'éloigner directement du déversement). Compte tenu de cette difficulté de notation, il est suggéré que le document indique qu'il s'agit d'une notation relative, et qu'il fasse état de la difficulté de notation de la mobilité concernant les espèces individuelles.

L'évaluation ne tient pas compte de l'importance socio-économique ou culturelle des espèces, mais tente plutôt de rendre équitable la notation de chaque espèce. Il est suggéré que les espèces biogènes (formant l'habitat) devraient obtenir une note plus élevée, mais qu'elles n'entrent pas dans le champ d'application du cadre; cependant, les espèces elles-mêmes sont notées dans l'évaluation.

JOUR 2 : LUNDI 23 NOVEMBRE 2021

Rapporteurs : C. Harvey et O. Jones

La présidente passe en revue les discussions de la veille et résume les principaux points abordés. Dans l'ensemble, le cadre ne suscite pas beaucoup de réactions, mais les points

soulevés se concentrent sur les critères utilisés et sur la manière dont ils pourraient être modifiés, en particulier lorsque les modifications pourraient influencer d'autres régions. La présente étude vise à déterminer les particularités qui n'ont peut-être pas été prises en compte pour la région des Maritimes et la manière dont la question de l'étape du cycle de vie influe sur les résultats. L'application des critères doit également permettre de classer les espèces dans la bonne catégorie (par exemple, les cétacés peuvent être distincts ou dispersés). L'état de conservation est examiné, ainsi que la manière dont chaque état est défini et la question de savoir s'il existe des facteurs qui ne sont pas nécessairement évalués lors de la définition de ces états. Concernant les espèces qui ont des interactions avec la surface ou le fond de la mer, il serait important de s'assurer que ces interactions sont prises en compte d'une manière qui fasse sens de manière intuitive.

L'un des évaluateurs fait des commentaires sur la différence entre les documents nationaux et régionaux et plus particulièrement sur l'opérationnalisation des figures 3 et 4 (dans le cadre national, MPO 2017). Il est suggéré que la manière dont ces chiffres sont utilisés dans le document soit présentée de manière plus détaillée afin que les lecteurs puissent comprendre comment les notes cumulatives et les notes de présélection sont obtenues et quelles références ont été utilisées afin de vérifier l'information. Les regroupements concernant les invertébrés et les stades larvaires des poissons devront peut-être être traités différemment dans les futures itérations du document. Il est également souligné qu'à un moment donné, les informations provenant d'autres groupes tels que le Service canadien de la faune devraient être intégrées dans le cadre. Une discussion s'ensuit sur l'inclusion des espèces de coraux et sur la manière dont les espèces nouvellement identifiées pourraient être ajoutées à la liste des espèces à l'avenir. Même si les espèces vivant dans les eaux les plus profondes ne figurent pas dans la liste, elles entrent dans l'un des sous-groupes de notation. Les milieux extracôtiers plus profonds sont également moins susceptibles d'être exposés à un déversement provenant de navires et sont pris en compte dans la catégorie de l'exposition au titre de l'interaction avec le fond marin.

La liste classée des espèces touchées par un déversement d'hydrocarbures devrait être associée à des cartes de répartition dans le cas d'un déversement provenant d'un navire, afin que seules les espèces pertinentes soient réellement prises en compte dans la réponse.

PARTIE 5 : ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ

Les présentations se poursuivent avec la revue des notes de vulnérabilité par T. Lander et A. En ce qui concerne la sensibilité chimique, A. Hamer fait remarquer que même si les données ou les informations ne sont pas toujours disponibles, elles constituent un facteur important dans la détermination de la vulnérabilité. A. Hamer ajoute que les futures itérations des classements devraient décrire comment ce manque d'informations aboutit à un classement.

PARTIES 6 ET 7 : RÉSULTATS (SOUS-GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES); DÉFIS ET LIMITES, GESTION DE L'INCERTITUDE, APPLICABILITÉ OPÉRATIONNELLE

Après les présentations de T. Lander et A. Hamer, une discussion a lieu sur la manière dont le cadre national est utilisé, de manière à guider l'évaluation de la vulnérabilité. L'objectif est de relier les notes à une sorte de base de données comprenant des données spatiales. Les notes peuvent également changer au fur et à mesure que de nouvelles informations sont disponibles. La taxonomie d'une espèce détermine son sous-groupe. La contribution de cette espèce aux services écosystémiques est importante. Ces services (tels que la formation d'habitats) devront être pris en compte dans le cadre d'une intervention en cas de déversement d'hydrocarbures. Il est suggéré qu'il serait peut-être nécessaire d'indiquer dans le tableau si les espèces

énumérées sont les plus vulnérables des groupes ou les plus connues. Une discussion suit sur les impacts mécaniques et chimiques des hydrocarbures et sur les difficultés de classement qui en découlent concernant les espèces individuelles telles que les plantes marines ou les mammifères.

JOUR 3 : LUNDI 24 NOVEMBRE 2021

EXAMEN DU PROJET D'AVIS SCIENTIFIQUE (AS) ET SYNTHÈSE

Rapporteurs : C. Harvey et O. Jones

Après une rapide revue des discussions de la veille par la présidente, les discussions se poursuivent sur les présentations de la veille. Il est convenu qu'il est nécessaire d'énoncer plus explicitement le contexte et l'utilisation du Cadre de la région des Maritimes. Il est également nécessaire d'expliquer qu'il existe d'autres ressources à risque qui seront prises en compte dans le cadre du processus. Il serait également important d'inclure cela dans l'AS.

Il est possible que des zones subtidales et intertidales soient touchées par un déversement. Les intervenants doivent prendre une décision opérationnelle sur place, car les hydrocarbures peuvent toucher une certaine zone et flotter au cours de la première période opérationnelle, mais au cours de la période suivante, ils passeront dans la colonne d'eau ou dans la zone intertidale. Il est donc important de revoir les décisions en fonction de la trajectoire des déversements, ce qui signifie que plusieurs groupes d'espèces pourraient être touchés. Dans le même temps, cela conduirait à inclure davantage de détails dans le cadre, ce qui peut s'avérer fastidieux. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre la quantité de détails fournis et l'opérabilité.

Il est suggéré qu'en plus des tableaux figurant dans le document, il pourrait être nécessaire de disposer d'une base de données consultable afin d'examiner les sous-groupes d'habitats et de fournir des liens vers d'autres produits régionaux utiles. Il est suggéré que le document de travail comprenne des aspects opérationnels, tels que des exemples d'incidents possibles pour lesquels le cadre peut être utilisé.

L'objectif est de faire examiner les résultats par des experts de la région des Maritimes. Dans la région du Pacifique, deux séries d'examens sont effectuées. La première concerne les sous-groupes. Une fois ceux-ci examinés et notés, des experts des espèces sont invités à les revoir, ce qui entraîne des modifications des notations. Les critères sont là afin d'aider à diviser les sous-groupes et il peut être utile de diviser les sous-groupes d'une manière plus raffinée afin que la meilleure note soit attribuée à l'espèce appropriée. Les participants demandent que le document contienne plus de détails sur les impacts des déversements d'hydrocarbures au niveau individuel ou au niveau de la population, et sur la manière dont les types d'hydrocarbures peuvent influencer sur le classement. Il serait également utile de fournir des détails sur le classement 1P ou 2P dans le document.

Ce cadre est destiné à être utilisé une fois que les détails spécifiques du déversement sont connus. Il fournit un guide sur les experts des espèces qu'il convient de faire intervenir et sur les sous-groupes à prendre en considération. Il est suggéré d'expliquer ou de préciser, si possible, les critères utilisés au niveau de la population et au niveau individuel.

Les participants commencent à examiner le projet d'AS et les prochaines étapes du document de travail. Peu d'études ont été réalisées sur des espèces qui ne présentent pas un intérêt socio-économique, ce qui peut biaiser certains groupes d'espèces tels que les invertébrés. Il est suggéré d'inclure un paragraphe sur le fait que la zone extracôtière n'est pas incluse, étant donné qu'il s'agit d'un cadre régional. Il est convenu que l'AS sera diffusé avec les modifications

suggérées mises en évidence. Pendant le reste de la réunion, les participants font des suggestions sur la formulation et le texte des puces de synthèse. Il est convenu que le document de travail devrait être accepté en tenant compte des modifications suggérées au cours de la réunion. Les modifications relatives à l'AS ont été apportées au document au fur et à mesure que les participants fournissaient des informations.

RÉFÉRENCES CITÉES

MPO. 2017. [Cadre d'évaluation de la vulnérabilité des composantes biologiques aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2017/032.

ANNEXE A : CADRE DE RÉFÉRENCE

Application du Cadre national d'évaluation de la vulnérabilité dans la région des Maritimes

Examen régional par les pairs – région des Maritimes

Du 22 au 24 novembre 2021

Réunion virtuelle

Présidente : Tana Worcester

Contexte

Le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) s'est engagé à assurer la durabilité des écosystèmes aquatiques. L'élaboration d'un cadre national d'évaluation de la vulnérabilité des écosystèmes aquatiques aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires, en 2017, a constitué une étape importante vers la réalisation de cet engagement et appuie la priorité organisationnelle du Rapport sur les plans et les priorités en ces termes : « Commencer la collecte et l'analyse des renseignements et des données sur les sciences et les écosystèmes marins qui ont été fournis comme principaux éléments à l'appui des initiatives relatives au système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes ». Dans la région des Maritimes, l'application proposée du cadre national à l'échelle régionale peut servir à déterminer les répercussions possibles des déversements d'hydrocarbures provenant de navires sur les écosystèmes aquatiques, ainsi que permettre de fournir des conseils sur la capacité de ces écosystèmes de se rétablir à la suite de telles répercussions.

Le cadre national a permis d'élaborer une approche structurée permettant de déterminer les composantes écologiques les plus susceptibles d'être touchées en cas de déversement d'hydrocarbures provenant de navires. Une série de critères a été utilisée en vue d'évaluer la vulnérabilité. Cette approche divise les critères en trois catégories : l'exposition, la sensibilité et le rétablissement. Chacune de ces catégories comprend un certain nombre de critères qui sont jugés suffisamment uniformes et larges pour pouvoir être appliqués à plusieurs environnements aquatiques. À l'appui de cette approche, le cadre a été adapté et appliqué dans la région des Maritimes. La réussite de l'application régionale du cadre serait utile afin d'éclairer les efforts de protection, d'établissement des priorités, de planification et d'intervention.

Objectifs

L'objectif principal de ce processus consultatif régional est de déterminer si le cadre proposé permet de déterminer les vulnérabilités des écosystèmes aquatiques de la Région des Maritimes aux déversements d'hydrocarbures provenant des navires qui sont justifiables sur le plan scientifique.

Les objectifs précis de ce processus consultatif sont les suivants :

- Déterminer si les regroupements d'espèces proposés en vue d'évaluer la vulnérabilité aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires sont appropriés;
- Déterminer si les critères utilisés en vue d'établir les regroupements d'espèces les plus touchés par les déversements d'hydrocarbures provenant de navires sont complets et appropriés;
- Fournir des recommandations sur les meilleures approches et les méthodes afin de combler les lacunes en matière de connaissances et de données dans l'application des critères (c'est-à-dire comment caractériser l'incertitude);
- Fournir des recommandations sur les utilisations possibles de ce cadre aux fins de l'évaluation de la vulnérabilité écologique aux facteurs de stress environnementaux, et plus particulièrement aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires.

Le document de travail suivant fera l'objet d'un examen afin de servir de base à la discussion et aux conseils : Application régionale, dans les Maritimes, du Cadre d'évaluation de la vulnérabilité des composantes biologiques aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires. Document de travail par Lander, T.; Hamer, A.; Merritt, V.; Jones, O.; et Harvey, C.

Publications attendues

- Compte rendu
- Document de recherche
- Avis scientifique

Participation

- MPO, Secteur des sciences
- MPO, Écosystèmes aquatiques
- Environnement et Changement climatique Canada
- Garde côtière canadienne
- Représentants provinciaux
- Communautés et organisations autochtones
- Organisations non gouvernementales
- Universitaires

Références

MPO. 2017. [Cadre d'évaluation de la vulnérabilité des composantes biologiques aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2017/032.

ANNEXE B : LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION

Participants à la réunion sur l'Application du Cadre national d'évaluation de la vulnérabilité dans la région des Maritimes, du 22 au 24 novembre 2021. O = présent, un tiret (-) indique l'absence.

Nom	Appartenance	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Bone, Bryden	MPO, région des Maritimes / PCM	O	O	O
Brady, Jeff	GCC, RCN	O	O	-
Breeze, Heather	MPO, région des Maritimes / PCM	O	O	O
Beauchesne, David	Université Laval	O	-	O
Clermont, Yves	MPO, région du Québec / Sciences	O	O	O
Cooper, Andrew	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	O
Desjardins, Christine	MPO, région du Québec / Sciences	O	-	-
Feyrer, Laura	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	O
Girouard, Nathalie	MPO, RCN / Sciences	O	O	O
Greig, Ryan	GCC, RCN	O	O	O
Hamer, Adrian	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	O
Harvey, Cara	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	O
Jeffery, Sharon	MPO, région du Pacifique / Sciences	O	O	O
Jones, Owen	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	O
Kelly, Noreen	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	O
Lander, Terralynn	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	O
Lawton, Peter	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	O
MacDonald, Shawn M	Ministère des Pêches et de l'aquaculture, Nouvelle-Écosse	O	-	-
Macisaac, Brittany	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	-
Matheson, Kyle	MPO, région de T.-N.-L. / Sciences	O	O	O
Merritt, Vicky	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	O
Neves, Barbara	MPO, région de T.-N.-L. / Sciences	O	O	O
Paul, Stacey D	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	-
Robertson, Greg	ECCC	O	O	O
Robinson, Brian	MPO, région des Maritimes / Sciences	O	O	O
Singh, Rabindra	MPO, région des Maritimes / CAS	O	O	O
St. Germain, Candice	MPO, région du Pacifique / Sciences	O	-	-
Stortini, Christine	MPO, région des Maritimes / PCM	O	O	O
TeKamp, Mark C	Ministère des Ressources naturelles et des énergies renouvelables de la Nouvelle-Écosse	O	O	O
Wells, Nadine	MPO, région de T.-N.-L. / Sciences	O	O	-
Worcester, Tana	MPO, région des Maritimes / CAS	O	O	O

ANNEXE C : ORDRE DU JOUR

Application du Cadre national d'évaluation de la vulnérabilité dans la région des Maritimes

Du 22 au 24 novembre 2021
Réunion virtuelle (MS Teams)

Jour 1 : Lundi 22 novembre 2021

Heure	Sujet	Responsables
13 h - 13 h 10	Introduction	Présidente, T. Worcester
13 h 10 - 13 h 25	Déversements d'hydrocarbures dans le milieu marin	A. Hamer
13 h 25 - 13 h 45	Cadre de vulnérabilité – Vue d'ensemble, contexte et champ d'application	T. Lander, A. Hamer
13 h 45 - 14 h 30	Application dans la région des Maritimes – Méthodologie Regroupement des composantes biologiques Détermination des sous-groupes régionaux Catégories et critères de vulnérabilité	T. Lander, A. Hamer
14 h 30 - 14 h 40	Pause-santé	
14 h 40 - 16 h	Méthodologie (suite) Catégories et critères de vulnérabilité	T. Lander, A. Hamer
	Commentaires des évaluateurs et discussion	Réviseurs

Jour 2 : Lundi 23 novembre 2021

Heure	Sujet	Responsables
13 h - 13 h 10	Récapitulation de la première journée, ordre du jour de la deuxième journée	Présidente, T. Worcester
13 h 10 - 14 h 10	Méthodologie (suite) – Notes de vulnérabilité détaillées	T. Lander, A. Hamer
14 h 10 - 14 h 20	Pause-santé	
14 h 20 - 15 h	Résultats (sous-groupes les plus vulnérables) Défis et éléments limitatifs Faire face à l'incertitude Applicabilité opérationnelle	T. Lander, A. Hamer
	Commentaires des évaluateurs et discussion	Réviseurs
15 h - 16 h	Examen du projet d'AS	Tout le monde

Jour 3 : Lundi 24 novembre 2021

Heure	Sujet	Responsables
13 h - 14 h 30	Poursuite de l'examen du projet d'AS et synthèse	Tout le monde
14 h 30 - 14 h 40	Pause-santé	
14 h 40 - 16 h	Poursuite de l'examen du projet d'AS et synthèse	Tout le monde